



**PRÉFET
DES BOUCHES-
DU-RHÔNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



| COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mardi 16 février 2021

L'État se mobilise pour favoriser l'accès à tous à une alimentation plus saine et plus locale

Le Plan de relance soutient le développement de projets locaux permettant l'accès pour des populations isolées ou modestes à des produits frais et de qualité.

Une enveloppe de trente millions d'euros est mobilisée à l'échelle nationale pour soutenir les initiatives des acteurs de la société civile et de l'économie sociale et solidaire, engagés dans l'accès à une meilleure alimentation pour les personnes qui en sont éloignées. Parmi ces initiatives, le développement de paniers d'alimentation (élaboration et distribution), la création de magasins de producteurs dans des zones isolées, ou encore l'organisation de marchés solidaires.

■ Dans les Bouches-du-Rhône, 560 000 euros sont mobilisés en faveur de projets locaux

Piloté par les services départementaux de l'État dans les Bouches-du-Rhône, un appel à projets vise à soutenir les initiatives locales autour de trois thèmes principaux :

1. le soutien aux producteurs ayant des démarches collectives de structuration de l'approvisionnement en produits locaux et de qualité (investissements de conditionnement, stockage, transport) ;
2. le soutien aux associations, start-up, TPE, PME, communes et intercommunalités ayant des projets de mise à disposition d'une alimentation de qualité pour tous (ouverture de locaux, matériel de livraison...) ;
3. le soutien aux initiatives de développement des commerces solidaires ambulants destinées en particulier aux personnes isolées ou modestes.

Au total, à l'échelle nationale 24 millions d'euros seront consacrés pour les projets territorialisés.

Pour toute demande presse, merci de l'adresser à pref-communication@bouches-du-rhone.gouv.fr

Service Régional de la Communication Interministérielle

04 84 35 40 00 | www.bouches-du-rhone.gouv.fr | www.paca.gouv.fr





**PRÉFET
DES BOUCHES-
DU-RHÔNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



■ Six millions d'euros pour développer des projets nationaux

Piloté par le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, un appel à projets national est lancé pour soutenir des projets structurants et innovants des acteurs « têtes de réseaux ».

La demande de subvention est à déposer dans le cadre d'un appel à projets lancé par le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (direction générale de l'alimentation (DGAL)).

L'accès à une alimentation saine et durable est une priorité : il s'agit autant d'une question de justice sociale que de santé publique.

■ Pour candidater aux appels d'offres et obtenir une subvention :

- Appel à projets national : <https://agriculture.gouv.fr/beneficiez-des-mesures-france-reliance-transition-agricole-alimentation-et-foret>
- Appel à projet départemental : <https://www.bouches-du-rhone.gouv.fr/Politiques-publiques/Agriculture-foret-et-developpement-rural/Plan-de-reliance>

Dépôt des dossiers et informations : ddtm-saf@bouches-du-rhone.gouv.fr

Pour toute demande presse, merci de l'adresser à pref-communication@bouches-du-rhone.gouv.fr

Service Régional de la Communication Interministérielle

04 84 35 40 00 | www.bouches-du-rhone.gouv.fr | www.paca.gouv.fr

